



88042025

FRENCH A2 – HIGHER LEVEL – PAPER 1
FRANÇAIS A2 – NIVEAU SUPÉRIEUR – ÉPREUVE 1
FRANCÉS A2 – NIVEL SUPERIOR – PRUEBA 1

Thursday 18 November 2004 (afternoon)
Jeudi 18 novembre 2004 (après-midi)
Jueves 18 de noviembre de 2004 (tarde)

2 hours / 2 heures / 2 horas

INSTRUCTIONS TO CANDIDATES

- Do not open this examination paper until instructed to do so.
- Section A consists of two passages for comparative commentary.
- Section B consists of two passages for comparative commentary.
- Choose either Section A or Section B. Write one comparative commentary.

INSTRUCTIONS DESTINÉES AUX CANDIDATS

- N'ouvrez pas cette épreuve avant d'y être autorisé(e).
- La section A comporte deux passages à commenter.
- La section B comporte deux passages à commenter.
- Choisissez soit la section A, soit la section B. Écrivez un commentaire comparatif.

INSTRUCCIONES PARA LOS ALUMNOS

- No abra esta prueba hasta que se lo autoricen.
- En la Sección A hay dos fragmentos para comentar.
- En la Sección B hay dos fragmentos para comentar.
- Elija la Sección A o la Sección B. Escriba un comentario comparativo.

Choisissez **soit** la Section A **soit** la Section B.

SECTION A

Analysez et comparez les deux textes suivants.

Commentez les similitudes et les différences aussi bien thématiques que stylistiques entre les deux textes. Vous devrez notamment commenter le style adopté par les auteurs en ce qui concerne la structure, le ton, les images et autres procédés stylistiques pour communiquer leur message.

Texte 1 (a)

5 *Démocratie.* Autre invention grecque, celle qui veut que le pouvoir soit entre les mains du « peuple », c'est-à-dire de tous les citoyens. On sait bien que nombreuses sont les personnes exclues de la citoyenneté en Grèce (femmes, esclaves, hommes d'origine étrangère) ; la démocratie moderne n'écarte plus personne, si ce n'est les fous et les criminels (et enfants). Notre participation
10 démocratique s'exprime par le vote destiné à faire élire nos représentants provisoires ; et puisque tout un chacun est membre du « peuple » au même titre, nos droits sont rigoureusement identiques et toute voix pèse autant que tout autre. Un État qui enfreint d'une manière quelconque ce principe d'égalité absolue devant la loi ne peut donc être qualifié de démocratie. Ainsi l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid n'était évidemment pas une démocratie ; mais ne l'étaient pas non plus
15 les États-Unis avant l'abolition de toute discrimination raciale (d'où le combat pour les droits civiques). De même reste extérieur à la démocratie tout État qui accorde à certains de ses citoyens des droits spécifiques en fonction de leurs religion, langue ou coutumes. La démocratie est un État, non pas « naturel », au sens où il exigerait l'appartenance de tous les citoyens à une catégorie quelconque (race, religion, etc.), mais « contractuel ».

15 Un État peut être conforme à l'esprit de justice sans être une démocratie ; toutefois, les peuples européens sont attachés au régime démocratique.

Tzvetan Todorov*, *Le nouveau désordre mondial* (2003)
Réflexions d'un Européen (Essai)

* Tzvetan Todorov est né en Bulgarie. Il a passé une grande partie de sa vie en France. Il est chercheur au CNRS et a écrit de nombreux ouvrages concernant la littérature, l'histoire, la politique et la morale. Il figure parmi les auteurs français, même s'il est d'origine bulgare.

Texte 1 (b)

La démocratie est un État où le Peuple souverain, guidé par des lois qui sont son ouvrage, fait par lui-même tout ce qu’il peut bien faire, et par des délégués tout ce qu’il ne peut pas faire par lui-même.

5 C’est donc dans les principes du gouvernement démocratique que vous devez chercher des règles de votre conduite politique.

10 Mais pour fonder et pour consolider parmi nous la démocratie, pour arriver au règne paisible des lois constitutionnelles, il faut terminer la guerre de la liberté contre la tyrannie, et traverser heureusement les orages de la révolution ; tel est le but du système révolutionnaire que vous avez organisé. Vous devez encore régler votre conduite sur les circonstances orageuses où se trouve la République, et le plan de votre administration doit être le résultat de l’esprit du gouvernement révolutionnaire combiné avec les principes généraux de la démocratie.

15 Or, quel est le principe fondamental du gouvernement démocratique ou populaire, c’est-à-dire le ressort essentiel qui le soutient et qui le fait mouvoir ? C’est la vertu : je parle de la vertu publique qui opéra tant de prodiges dans la Grèce et dans Rome, et qui doit en produire de bien plus étonnants dans la France républicaine ; de cette vertu qui n’est autre chose que l’amour de la Patrie et de ses lois.

20 Mais comme l’essence de la République ou de la démocratie est l’égalité, il s’ensuit que l’amour de la Patrie embrasse nécessairement l’amour de l’égalité. Il est vrai encore que ce sentiment sublime suppose la préférence de l’intérêt public à tous les intérêts particuliers, d’où il résulte que l’amour de la Patrie suppose encore ou produit toutes les vertus ; car que sont-elles autre chose que la force de l’âme qui rend capable de ces sacrifices ? Et comment l’esclave de l’avarice ou de l’ambition, par exemple, pourrait-il immoler* son idole à la patrie ? Non seulement la vertu est l’âme de la démocratie, mais elle ne peut exister que dans ce gouvernement.

Maximilien de Robespierre,
Sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention
(fragment d’un discours du 7 février 1794)

* immoler : sacrifier – offrir en sacrifice

SECTION B

Analysez et comparez les deux textes suivants.

Commentez les similitudes et les différences aussi bien thématiques que stylistiques entre les deux textes. Vous devrez notamment commenter le style adopté par les auteurs en ce qui concerne la structure, le ton, les images et autres procédés stylistiques pour communiquer leur message.

Texte 2 (a)

Ce cœur qui haïssait la guerre...

Ce cœur qui haïssait la guerre voilà qu'il bat pour le combat et la bataille !
Ce cœur qui ne battait qu'au rythme des marées, à celui des saisons, à celui des heures du jour et de la nuit.
Voilà qu'il se gonfle et qu'il envoie dans les veines un sang brûlant de salpêtre* et de haine.
5 Et qu'il mène un tel bruit dans la cervelle que les oreilles en sifflent
Et qu'il n'est pas possible que ce bruit ne se répande pas dans la ville et la campagne
Comme le son d'une cloche appelant à l'émeute et au combat.
Écoutez, je l'entends qui me revient renvoyé par les échos.
Mais non, c'est le bruit d'autres cœurs, de millions d'autres cœurs battant comme le mien à
10 travers la France.
Ils battent au même rythme pour la même besogne tous ces cœurs,
Leur bruit est celui de la mer à l'assaut des falaises
Et tout ce sang porte dans des millions de cervelles un même mot d'ordre :
Révolte contre Hitler et mort à ses partisans !
15 Pourtant ce cœur haïssait la guerre et battait au rythme des saisons,
Mais un seul mot : Liberté a suffi à réveiller les vieilles colères
Et des millions de Français se préparent dans l'ombre à la besogne que l'aube
Proche leur imposera.
Car ces cœurs qui haïssaient la guerre battaient pour la liberté au rythme même des saisons et des
20 marées, du jour et de la nuit.

Robert Desnos, *L'Honneur des poètes* (14 juillet 1943)

* Salpêtre : substance qui servait à fabriquer les explosifs

Texte 2 (b)

Dans quelques heures, je ne serai plus de ce monde. Nous allons être fusillés cet après-midi à 15 heures. Cela m'arrive comme un accident dans ma vie, je n'y crois pas mais pourtant je sais que je ne te verrai plus jamais.

Que puis-je t'écrire ? Tout est confus en moi et bien clair en même temps.

5 Je m'étais engagé dans l'Armée de la Libération en soldat volontaire et je meurs à deux doigts de la Victoire et du but. Bonheur à ceux qui vont nous survivre et goûter la douceur de la Liberté et de la Paix de demain. Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement. Au moment de mourir, je proclame que je n'ai aucune haine contre le peuple allemand et contre qui que ce soit, chacun aura ce qu'il méritera
10 comme châtiment et comme récompense. Le peuple allemand et tous les autres peuples vivront en paix et en fraternité après la guerre qui ne durera plus longtemps. Bonheur à tous...j'ai un regret profond de ne t'avoir pas rendue heureuse, j'aurai bien aimé avoir un enfant de toi, comme tu le voulais toujours. Je te prie donc de te marier après la guerre, sans faute, et d'avoir un enfant pour mon bonheur, et pour accomplir ma dernière volonté, marie-toi avec quelqu'un qui puisse te
15 rendre heureuse. [...]

Tu apporteras mes souvenirs si possible à mes parents en Arménie.

Je mourrai avec 23 camarades tout à l'heure avec le courage et la sérénité d'un homme qui a la conscience tranquille, car personnellement, je n'ai fait de mal à personne et si je l'ai fait, je l'ai fait sans haine. Aujourd'hui il y a du soleil. C'est en regardant le soleil et la belle nature que j'ai
20 tant aimée que je dirai adieu à la vie et à vous tous, ma bien chère femme et mes bien chers amis. Je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal sauf à celui qui nous a trahis pour racheter sa peau et ceux qui nous ont vendus. Je t'embrasse bien fort ainsi que ta sœur et tous les amis qui me connaissent de loin ou de près, je vous serre tous sur mon cœur.

Adieu. Ton ami, ton camarade, ton mari.

Manouchian Missak, *Lettre à ma femme* (Février 1944)